

ou

R

E. h. g.



L'ASSASINAT
PUNI
AVEC ECLAT
ET
L'INNOCENCE
TRIOMPHANTE
OU
DEUX HISTOIRES
CHINOISES
EGALEMENT INSTRUTIVES ET
AMUSANTES.

à Nurenberg
Chez Guillaume Henri Zimmermann,
MDCCXLVI.



LA gradation est un point si essentiel, pour ceux qui sont obligez d'enseigner quelque langue, qu'un maitre, qui n'a garde de l'observer exactement court risque de se voir frustré de ses esperances & de dégoûter ses Ecoliers. C'est certes, mal prendre ses mesures, que de mettre entre les mains d'un Commencant, un livre dont le sujet est au dessus de sa portée, ou peu de son goût, & dont le stile est ou embarassant, ou sentant le Roman ou peu propre à être imité. Il lui faut plutôt une narration qui frappe l'imagination, qui soit d'une conception aisée, racontée d'une maniere naïve & agreable & qui entre dans le commerce ordinaire. Voila ce qui l'excite à l'etude, qui fixe son attention & qui anime son courage. J'ose me flatter, que les deux histoires que j'ai trouvé à propos de tirer du Troisieme Tome de la Description de la Chine par le Savant Pere du Halde, feront plaisir au Public, & particulièrement à ceux qui ont envie d'apprendre le françois, d'autant plus, qu'elles ont un tres juste rapport

port à la receptivité des derniers, qu'on veut mettre dans le goût de la Langue françoise. Le sujet en est également agreable & instructif, & éloigné de tout ce qui peut corrompre les moeurs & infecter l'imagination ; & le stile dans lequel elles sont ecrites, est doux, simple & naturel. Dès que je m'appercevrai du bon accueil qu'on leur fera ; je me preparerai à en fournir une seconde couple du même genre ; Satisfait, de donner par là quelque amusement aux uns & de rendre service aux autres.

Chapufet.





Histoire d'un Mechant dont
le crime étant d'abord absous, le
Ciel au moment, qu' il triomphe,
le confond & le punit avec
éclat.

Sous la dynastie des Ming, un homme riche de la Ville de Sou tcheou, nommé Ouang Kia, étoit depuis long tems l'ennemi déclaré d'un certain Li y. Il avoit cherché cent fois l'occasion de le perdre, sans avoir pû la trouver. Un jour qu'il faisoit un vent terrible, & qu'il pleuvoit à verse, il part vers la minuit, résolu de l'assassiner dans sa maison.

Ce soir là, Li y, après avoir soupé tranquillement, s'étoit couché & dormoit d'un profond sommeil avec sa femme, lorsqu'une troupe de dix brigands enfonce sa porte. Ce bruit le réveille; il voit ces scelerats, le visage barbouillé de rouge & de noir entrer tumultuairement dans sa chambre.

A cette vûe la Dame Tsiang sa femme toute effrayée se glisse dans la ruelle & ensuite sous le lit, où elle se cache. A demi morte de frayeur elle aperçoit qu'un de la troupe, qui avoit, une grande barbe & une large face saisit Li y par les cheveux, & lui abat la tête d'un coup de Sabre : après quoi toute la troupe, sans toucher à quoi que ce soit de la maison, sort dans le moment & disparoit.

La Dame Tsiang, qui avoit vû tout ce qui s'étoit passé, étant revenue de son extrême frayeur, sort de dessous le lit & s'habille à la hâte : puis se tournant vers le corps & la tête coupée de son mari, elle se lamente & pousse les plus hauts cris. Les voisins accourent en foule, pour voir de quoi il s'agit. Un si triste spectacle les consterne. Ils s'efforcent néanmoins de consoler la pauvre Dame toute éplorée : mais elle se refusoit à toute consolation.

Vous voyez, leur dit elle, mon mari égorgé; ne cherchez pas bien loin l'assassin; c'est Ouang Kia. Quelle preuve en avez vous, repliquent les voisins? Quelle preuve, ajouta-elle? J'étois cachée sous le lit; j'ai considéré le meurtrier; c'est Ouang Kia Lui même, cet ennemi juré de mon mari, j'ai remarqué sa grande barbe & sa large face: tout barbouillé qu'il étoit, je l'ai bien reconnu. De simples voleurs seroient ils sortis de la maison sans en rien emporter? Oui, c'est Ouang

Ouang Kia, qui est le meurtrier de mon mari, j'en suis sûre. Aidez moi, je vous en conjure ; aidez moi à tirer vengeance de ce scélérat, & daignez m'accompagner chez le Mandarin, pour demander justice & rendre temoignage de ce que vous avez vû.

Ils Lui répondirent, qu'ils étoient instruits de l'inimitié, qui étoit entre Ouang Kia & son mari, & qu'ils en rendroient volontiers temoignage dans le tribunal ; que d'ailleurs c'étoit pour eux un devoir indispensable d'avertir le Mandarin, lorsque dans le quartier, il s'étoit fait un vol ou un meurtre ; ainsi que dès le lendemain elle n'avoit qu'à préparer une accusation & qu'ils l'accompagneroient, lorsqu'elle iroit la presenter ; après quoi ils se retirèrent.

Quand ils furent partis, la Dame Tsiang ferme sa porte, & passe le reste de la nuit dans les gemissemens & les sanglots. A la pointe du jour elle pria ses voisins de lui faire venir un homme qui dressât & composât l'accusation qu'elle vouloit faire. Aussitôt qu'elle fut écrite, elle se met en chemin & va droit à l'Audience du Mandarin. C'étoit justement l'heure où il tenoit son Audience & où il rendoit justice. La Dame l'ayant aperçû, hâte le pas, & se prosternant au bas de l'estrade, elle crie d'une voix lamentable, au meurtre, à l'assassinat!

Le Mandarin Lui voyant en main une accusation, s'informe de ce que c'étoit, & ayant appris, qu'il s'agissoit d'un meurtre fait des voleurs ou par des assassins, il admet l'accusation & promet de rendre justice.

A l'instant le Mandarin dépeche des Officiers de justice, pour faire la visite du corps mort & en dresser un procès verbal. Puis il ordonne aux Arches d'arrêter au plûtôt celui qu'on assûroit être l'assassin. Ouang Kia demuroit tranquile dans sa maison, & paroiffoit ne point craindre, dans la fausse confiance où il étoit, que s'étant barbouillé le visage, il étoit impossible, qu'on l'eut reconnu. Il s'aplaudissoit de son industrie, lorsque tout à coup il se vit environné d'une troupe d'archers, qui venoient d'entrer brusquement dans sa maison. Qu'on s'imagine voir un homme qui se bouche les oreilles, pour n'être pas effrayé des eclats du tonnerre & que la foudre frappe au même instant ; tel étoit Ouang Kia.

Aussi-tôt on se saisit de Lui, on le charge de fer & on le conduit à l'Audience. C'est donc toi, malheureux, dit le Mandarin, qui es l'assassin de Li y. Moi Seigneur, répondit le scélérat, si pendant la nuit Li y a été tué par des voleurs, suis je responsable de sa mort ? Pour lors le Mandarin se tournant vers la Dame Tsiang. Eh bien lui dit il : comment
prou-

prouvez vous, qu'il est l'auteur de ce meurtre ?

Seigneur, repondit elle, lorsque le coup se fit, j'étois cachée auprès du Lit & de là j'ai vû le malhûreux donner le coup de la mort à mon mari. Je le reconnus bien. Mais, repliqua le Mandarin ; c'étoit la nuit, que le coup s'est fait : comment dans l'obscurité avez vous pû le reconnoitre.

Ah ! Seigneur, dit elle, non seulement j'ai remarqué sa taille & son air, mais j'ai encore un indice bien certain. De simples voleurs se feroient ils retirés avec tant de precipitation, sans rien enlever de la maison ? une action si noire & si barbare est l'effet d'une ancienne inimitié, qui n'a été que trop publique ; & mon mari n'avoit point d'autre ennemi que Ouang Kia.

Pour lors le Mandarin fit aprocher les voisins & leur demanda, s'il y avoit effectivement une inimitié ancienne entre Ouang Kia & Li y. Oui Seigneur, répondirent ils, elle étoit connue de tout le quartier. Il n'est pas moins vrai, que le meurtre à été fait, sans qu'on n'ait rien emporté de la maison.

Pour lors le Mandarin haussant la Voix & prenant le ton de Maître, qu'on donne à l'heure même une rude question a Ouang Kia. Ce malhûreux, qui étoit riche, & qui avoit toujours vécu à son aise fremit ou seul mot de question, & declara qu'il alloit tout avouer.



Il est vrai, dit il, que j'avois pour Li y, une haine mortelle, c'est ce qui m'a porté à me déguiser en voleur pour n'être pas connu & à l'assassiner dans sa propre maison. Le Mandarin ayant reçu la deposition, le fit conduire au cachot des criminels condamnez à mort.

Ouang Kia se voyant dans la prison, rêvoit continuellement aux expédiens, qu'il pourroit prendre, pour se tirer de cette mauvaise affaire, & pour rendre inutile le facheux aveu, qui lui étoit echapé. Plus il rêvoit, moins il y trouvoit d'esperance. Enfin une fois, qu'il s'étoit fort tourmenté l'esprit: Comment se peut il faire, dit il en lui même, que je n'aye pas plutôt pensé au Vieux Seou, cet Ecrivain si verlé dans les ruses les plus subtiles: J'ai été autre fois en liaison avec lui; c'est un habile homme, & d'un esprit fertile en ces sortes d'inventions: il a des expédiens par tout & rien ne l'arrête.

Lorsqu' il s'entretenoit de ces pensées, il aperçoit Ouang Siao-eul son fils, qui venoit de le voir. Aussitôt, il lui fait part de son projet & Lui donne ses ordres. Sur tout, ajouta-il, si Seou vous donne quelque esperance, n'epargnez point d'argent, & songez qu'il s'agit de la vie de votre pere. Siao eul promit de tout risquer dans une affaire si importante.

A l'instant il court chez Seou & payant heureusement rencontré, il Lui expose l'affaire
de

de son Pere, & le conjure de chercher quelque moyen de le sauver. Sauver votre Pere, repondit ce vieux Routier, c'est une chose bien difficile; il a contre lui sa propre déposition. Le Mandarin nouvellement arrivé dans la Province, est jaloux de sa gloire: il a reçu Lui même la déposition & a prononcé la sentence. Vous auriez beau en appeller à un tribunal supérieur; elle est entre les mains du premier juge. Croyez vous qu'il veuille jamais avouer que ses procédures ont été défectueuses? Écoutez: Sans tant de discussions, donnez moi trois, ou quatre cens taëls & laissez moi faire; je vais aller à la cour à Nan King, & j'y trouverai quelque occasion d'y faire un coup de mon métier; je l'ai déjà dans la tête & le coeur me dit, que je réussirai.

Comment prétendez vous donc vous y prendre, dit Siao eul? Point tant de curiosité, repliqua, Seou; Livrez moi seulement la somme que je demande & vous verrez de quoi je suis capable. Siou-eul retourne promptement à sa maison, pese l'argent, l'apporte, & presse Seou de hâter son voyage.

Consolez vous, s'écria Seou; à la faveur de ces pièces blanches, il n'y a point d'affaire, quelque mauvaise qu'elle soit, que je ne puisse ajuster; soyez tranquille & reposez vous sur moi. Siao eul prit congé de lui & le remercia de son zèle.

Dès



Dès le lendemain Seou partit pour Nan king, & y arriva en peu de jours. Il alla aussitôt au Tribunal suprême, où toutes les causes criminelles de l'Empire sont portées. Là il s'informe adroitement de l'état présent de ce Tribunal, du nom, du crédit & du génie des Officiers subalternes.

Il aprit qu'un nommé Siu kung, de la Province de Tche kiang y étoit Avocat, que c'étoit un homme habile à manier les affaires & d'un accès facile, il l'aborda avec une Lettre de recommandation, qu'il accompagna d'un fort joli présent.

Siu kung le reçut avec politesse, & ayant remarqué que Seou étoit un beau parleur, il l'invita à venir souvent le voir. Seou n'eut garde d'y manquer, & il n'oublia rien, pour s'insinuer peu à peu dans son amitié & pour gagner ses bonnes grâces; mais il ne s'étoit encore présenté nulle occasion favorable à son dessein.

Un jour qu'il y pensoit le moins, il aprit, qu'une troupe d'Archers venoit de conduire au tribunal plus de vingt Corsaires, qui devoient être condamnez irremissiblement à avoir la tête tranchée. Il sçut en même tems que parmi ces voleurs, il y en avoit deux qui étoient de Sou tcheou. A cette nouvelle remuant doucement la tête: j'ai dit-il, ce que je cherche, & me voilà en train de réussir dans mon projet.

Le

Le Lendemain il prépare un grand repas & envoie à Siu kung un billet d'invitation. Celui ci monte aussi tôt en chaise & se rend à la maison de Seou. On se temoigna beaucoup d'amitié de part & d'autre. Seou introduit son hôte dans son Logis avec un air épanoui & Lui donne la place honorable. Durant le repas il s'entretenrent agréablement de differens sujets, & burent jusques bien avant dans la nuit. Enfin Seou ayant fait retirer les domestiques & se trouvant seul avec son convive, tire un paquet de cent Taëls & le Lui presente.

Siu kung, effrayé de cette offre, dans la crainte qu'on ne Lui tendit quelque piège, demanda, pour quelle raison il lui faisoit un present si considerable? J'ai un proche parent appelé Ouang, repondit Seou, qu'on accuse faussement, d'un crime, pour lequel il est détenu en prison dans sa ville. Il implore humblement votre protection, & vous prie de le tirer du peril où il se trouve. Pourrois je, repliqua Siu kung, vous refuser un service qui dépendroit de moi? Mais l'affaire dont vous me parlez n'est pas de mon district; Comment puis je m'en meler.

Rien de plus aisé, reprit Seou, daignez m'écouter un moment. Toute la preuve qu'on apporte pour perdre mon parent & pour Lui attribuer le meurtre de Li y, c'est qu'il étoit son ennemi déclaré. Comme on n'a pu

pû découvrir le véritable affassin, on a soupçonné mon parent, & sans autre formalité on l'a renfermé dans un cachot. Or je sçai, qu'hier on conduisit à votre tribunal plus de vingt Corsaires, parmi lesquels il y en a deux qui sont de la ville de Sou tcheou, où le meurtre a été commis. Il n'est question que d'engager ces deux voleurs d'ajouter l'affassinat de Li y aux autres crimes qu'ils avoueront dans leurs depositions; ils n'en seront pas moins condamnez à avoir la tête coupée; & un pareil aveu n'augmentera en rien la rigueur de leur supplice. Cet aveu justifiera mon parent & ils vous sera à jamais redevable de la vie que vous lui avez rendue.

Siu kung goûta cet expedient & promit de le faire réussir. Aussi tôt il prend le paquet d'argent & après avoir appelé ses domestiques & fait ses remercimens du festin, qu'on venoit de Lui donner, il monte en chaise & s'en retourne dans sa maison.

Seou ne s'endormit pas durant ce tems là: il s'informa sous main, quels étoient les parens de ces deux voleurs de Sou tcheou, & ayant découvert quelques uns, il leur fit confidence de son dessein, en leur faisant les plus belles promesses, s'ils pouvoient engager ces deux voleurs à faire un aveu, qui ne leur seroit d'aucun préjudice: & pour les convaincre, qu'il ne leur donnoit pas des vaines paroles,

paroles, il leur fit present par avance de cent Taëls.

Cette liberalité produisit son effet, & les deux voleurs consentirent à ce qu'on voulut. Ainsi, lorsqu'on les fit venir pour être examinés & jugés en dernier ressort, Siu kung, qui étoit chargé de cette commillion, les voyant à ses pieds commença l'interrogatoire de cette sorte : Combien avez vous tué de personnes ? Les deux voleurs répondirent, en tel tems, en tel lieu nous avons tué tels & tels. Dans tel mois & en tel jour nous allames pendant la nuit dans la maison de Li y, & nous l'égorgeames.

Siu kung ayant reçu ces depositions, fit conduire les voleurs en prison. Ensuite il dressa un Procès verbal, où leurs reponses étoient exactement détaillées, & il conclut par prononcer leur sentence. Seou va aussitôt trouver les greffiers & leur fait faire au nom du Tribunal une copie bien légalisée de ce jugement : après quoi ayant pris congé de Siu kung, il vole à Sou tcheou, va droit à l'hôtel du Mandarin, qui donnoit alors son Audience & lui remet le paquet.

Le Mandarin l'ouvre, & ayant lû que l'Auteur du meurtre d'un certain Li y a été pris & reconnu, il s'écria d'abord : comment cela se peut il faire, puisque Ouang kia à nettement confessé ce crime. Comme il ordonnoit, qu'on fit comparoître le prisonnier,

E

pour



pour être interrogé de nouveau, Ouang Siad-eul entre dans le parquet, criant à haute voix: on a calomnié mon pere, on veut l'opprimer.

Cet assemblage de circonstances étonna le Mandarin; & déposant sur le champ tous ses doutes, il ordonna qu'on remit Ouang kia en liberté; ce qui s'exécuta à l'instant.

La Dame Tsiang ayant appris la nouvelle de ce prompt élargissement, comprit bien, qu'elle n'avoit plus de démarches à faire & que ses poursuites seroient inutiles. Après tout, dit elle, comme c'est pendant la nuit que le meurtre s'est fait, il n'est pas impossible, que je me sois trompé. Ainsi elle abandonna cette affaire & ne songea pas à la pousser davantage.

On peut juger quelle étoit la Joye de Ouang kia. Il retourna dans sa maison comme en triomphe au milieu des acclamations de ses parens & de ses amis. Sa démarche étoit fiere & orgueilleuse: mais comme il étoit prêt d'y entrer, il fut tout-à coup frappé d'une bouffée de vent froid & cria de toutes ses forces: Je suis perdu! J'apperçois Li y, il me menace, il se jette sur moi, & en proferant ces dernieres paroles, il tombe à la renverse, sans connoissance & expire en un instant. Exemple terrible & effrayant! Grande leçon! On ne sauroit tromper le Tien, c'est à dire, le souverain Maître de l'Univers.

Secon-

Seconde Histoire Chinoise.

Dans la petite ville d'Yung kia, dans la Province de Tche kiang, il y avoit un Lettré appellé Ouang surnommé Kje, & dont le titre honorable étoit Ouen hao. Il avoit épousé une Dame nommée Lieou, qui seule possédoit toute son affection : Il en eut une fille, qui n'avoit encore que deux Ans, au tems dont je vais parler. Ainsi toute la Famille se réduisoit à eux trois, & à quelques Esclaves ou Domestiques. Bien qu'il ne fût pas riche, il ne laissoit pas de vivre honorablement. L'étude faisoit toute son occupation. Il n'étoit pas encore gradué, mais il aspiroit à cet honneur, & pour y parvenir, il vivoit dans la retraite, & toujours occupé de ses Livres ; il ne se délassoit de son travail que par quelques visites qu'il rendoit à un petit nombre d'amis, avec qui, il étoit en commerce d'Ouvrages d'esprit. Quant à la Dame Lieou, c'étoit un modèle de vertu : elle étoit fort spirituelle, attentive, oeconome, & laborieuse. Deux personnes d'un caractère si aimable vivoient ensemble d'une grande Union, & avec beaucoup de douceur. Une après dînée vers la fin du printems que le Ciel étoit parfaitement beau, deux ou trois de ses amis vinrent le tirer de son étude, pour aller faire un tour de promenade hors de la Ville.

B a

Ouang



Ouang entraîné par les douces impressions du Printems, ne songea aussi qu'à se divertir : Lui & sa compagnie se régalerent, & burent plusieurs rasades ; Enfin ils se séparèrent.

Ouang arrivant dans sa maison, trouve à sa porte deux de ses Domestiques, qui s'échauffoient extrêmement contre un homme de dehors. Celui-ci étoit de la Ville de Houtheou, & s'appelloit Liu. Il avoit en main un panier plein de Gingembre qu'il vendoit. Les Domestiques pretendoient qu'il se faisoit payer trop cher la quantité qu'ils en avoient prise. Le marchand de son côté croit qu'on lui faisoit tort, si on lui retranchoit le moindre denier. Ouang ayant appris le sujet de leur querelle, se tourne vers le marchand. Tu es bien payé, lui dit-il, retire-toi & ne fais point tant de bruit à ma porte.

Le Marchand, homme simple & sincere, répliqua aussi-tôt avec sa franchise ordinaire : il ne nous est pas possible à nous autres petits marchands de supporter la moindre perte ; cela est bien mal à vous, qui devez avoir l'ame grande & généreuse, de chicaner ainsi avec de pauvres Gens.

Ouang, qui avoit un peu de Vin dans la tête, entre, à ces mots dans une étrange colère. Coquin que tu es, lui dit-il, Oses-tu bien me parler avec si peu de respect ? Sur quoi, sans faire Reflexion que c'étoit un homme fort âgé, il le poussa rudement, & le jette à la renverse. La chute fût violente,

te, & le pauvre malheureux resta sans sentiment ni connoissance.

Après tout on ne doit jamais se mettre en colere, encore moins contre des Gens qui vivent de leur petit commerce ; Un ou deux deniers de plus ne valent pas la peine de chicaner. Il est cependant très-ordinaire de voir des Domestiques se prévaloir du rang & du credit de leur Maître, user de violence, mal traiter le peuple, & par-là des honorer leurs Maitres, ou leur susciter de mauvaises affaires. Aussi voit-on que ceux qui ont de la conduite, donnent chez eux des ordres si sévères, qu'ils previennent de semblables inconveniens.

Il est certain que Ouang auroit dû se modérer : il commit en cela une grosse faute : mais aussi en fut-il bien puni, comme on le verra dans la suite ; Dans le moment qu'il vit cet Etranger tombé à ces pieds sans mouvement, il crie au secours : On vient en hâte, & l'on transporte cet homme demi-mort dans la Salle voisine. Comme il ne donnoit encore point de signe de vie, on lui fait avaler du The bien chaud, & peu après il revint de son évanouissement.

Alors Ouang lui ayant fait d'humbles excuses, lui fit boire plusieurs coups d'excellent Vin, & lui servit à manger pour retablir ses forces : après quoi il lui fit présent d'une



piece de Taffetas, dont il pouvoit tirer quelque argent.

Ce bon traitement fit sur le champ passer ce pauvre homme de l'indignation à la joye, & il la témoigna par mille actions de graces, après quoi il prit congé, & se rendit sur le bord de la riviere, qu'il devoit passer avant qu'il fût tout à fait nuit.

Si Ouang avoit pû prévoir l'avenir il auroit retenu cet étranger & l'auroit nourri dans sa maison, du moins pendant deux mois. Ce trait d'hospitalité l'eut préservé des traverses que nous allons voir fondre sur lui. Sa conduite nous fait une bonne leçon, qui est exprimée dans ce proverbe :

On lance des deux mains un filet de fil d'or,
& l'on amene cent malheurs.

Ouang ne l'eut pas plutôt vû partir, qu'il entre dans l'intérieur de sa maison, & s'applaudit avec sa femme de s'être si bien tiré d'un si mauvais pas.

Comme il étoit nuit, la Dame Lieou appelle ses Esclaves, & leur ordonne de servir incessamment le souper. Elle commence par faire avaler à son Mari un bon coup de vin chaud, pour le remettre de sa frayeur. Il avoit déjà repris ses esprits, & son coeur se tranquillisoit, lorsqu'il entend tout-à-coup frapper à la porte. Une nouvelle frayeur le saisit. Il prend vite la lampe, & va voir de quoi il s'agit. Il trouve un nommé Tcheou-se qui étoit le Chef de la barque, sur la quelle
on

on passe la riviere. Il avoit en main la piéce de taffetas, & le panier du marchand.

Aussi-tôt qu'il apperçut Ouang, il lui dit d'un air effaré : quelle terrible Affaire vous êtes-vous attirée ? vous êtes un homme perdu. Quoi un Lettré comme vous tuer un pauvre marchand ! Ce fût un coup de foudre pour le malheureux Ouang. Que voulez vous encore dire, reprit-il en tremblant ? Est-ce, repliqua Tcheou se, que vous ne m'avez pas compris ; Ne reconnoissez-vous pas ce taffetas & ce panier ? Eh oüi, ajouta-l-il : Un vendeur de Gingembre qui est de Hou tcheou est venu chez moi : cette piéce de taffetas, il l'a reçue de moi aujourd'hui, c'est dans ce panier, qu'il portoit sa marchandise. Comment est-ce que ces choses se trouvent entre vos mains.

Il faisoit déjà nuit, dit Tcheou se, lorsqu'un homme de Houtcheou, appelé Liu, me demanda de passer la riviere sur ma barque. A peine y eut-il mis le pied, qu'il fût surpris d'un mal violent de poitrine, qu'il le reduisit à l'extrémité : Alors m'avertissant que c'étoit l'effet des coups que vous lui aviez donnez, il me remit la piéce de taffetas & le panier ; Cela servira de preuve, poursuivit-il, lorsque comme je vous en conjure, vous suivrez cette affaire en justice. C'est pourquoi allez au plûtôt à Houtcheou, pour informer mes Parens, & les prier de me venger, en de



mandant la mort de celui qui me l'a procurée. En finissant les mots, il expira, son corps est encore sur la barque que j'ai conduite près de votre porte, qui est à l'entrée de la rivière. Vous pouvez vous en instruire par vous-même, afin d'aviser aux mesures que vous avez à prendre pour votre sûreté.

A ce recit, Ouang fût tellement effrayé, qu'il ne pût proférer une seule parole. Son cœur étoit agité comme celui d'un jeune Fan serré de près, qui va heurter ça & là sans trouver d'issuë pour s'échapper.

Enfin revenant un peu à lui-même, & dissimulant l'embaras où il étoit, ce que vous me racontez, lui dit-il hardiment, ne scauroit être. Néanmoins il ordonna secretement à un domestique de visiter la barque, & de bien examiner si la chose étoit véritable. Celui ci revint au plus vite, & assura que le corps mort y étoit effectivement.

Ouang étoit un homme d'un Esprit irréfolu, & dont les vûes étoient bornées. Il rentre dans sa maison tout hors de lui-même, & racontant à sa femme ce qu'il venoit d'apprendre; c'en est fait de moi, s'ecria-t'il, je suis un homme perdu! l'orage est prêt à crever sur ma tête?

Je ne scache qu'un remede à mon malheur? c'est de gagner ce Batelier, afin qu'à la faveur des ténèbres il jette quelque part
ce

ce cadavre. Il n'y a que ce moyen de me tirer d'intrigue.

Sur cela il prend un paquet de plusieurs morceaux d'argent, qui faisoient environ vingt taëls, & vient rejoindre avec précipitation le Batelier. Mon Maître, lui dit il, je compte que vous me garderez le secret: je vais vous parler confidemment, il est vrai que je me suis attiré cette mauvaise affaire; mais certainement il y a plus d'imprudence que de malice, nous sommes l'un & l'autre de Ouen tcheu: je me flatte que vous aurez pour moi, le coeur d'un bon Concitoyen, Voudriez vous me perdre pour l'amour d'un Etranger? Quel avantage vous en reviendrait il, ne vaut-il pas mieux assoupir cette affaire? Ma reconnoissance sera proportionnée à votre bien fait. Prenez donc le cadavre, & jetez-le en un endroit écarté, l'obscurité de la nuit favorise notre dessein, & il n'y a personne, qui puisse en avoir la moindre connoissance.

Quel endroit puis-je choisir, reprit le Batelier? Si demain par hazard quel qu'un vient à decouvrir le mystere, & qu'on fasse des recherches en justice, on me regardera comme complice du meurtre, & pour vous avoir rendu service, je serai également intrigué dans une affaire si facheuse.

Vous sçavez bien, dit Ouang, que le sépulcre de mon pere est ici proche, & que cet

B 5

endroit

endroit n'est point fréquenté. D'ailleurs la nuit est trop obscure, & il n'est point à craindre que vous trouviez une seule Ame en chemin. Prenez donc la peine d'y transporter le cadavre sur votre barque.

Cette vûë est assez bonne, reprit le Bate-lier, mais comment reconnoîtrez vous ce ser-vice ? Alors Ouang tire le paquet d'argent, & le lui donne ; Celui-ci sentant au poids que la somme étoit peu considérable : quoi ! dit-il d'un air dédaigneux, il s'agit d'un homme tué, & vous prétendez en être quitte avec une somme si modique ? C'est ma bonne fortune qui a conduit cet homme sur ma barque. Le Ciel a voulu me fournir un Occasion de changer ma Condition dans une meilleure, & vous me donnez si peu ? Cette affaire me doit au moins valoir cent taëls.

Ouang qui souhairoit avec passion se tirer au plutôt d'intrigue, n'osa le contredire. Il témoigna par un signe de tête, qu'il acceptoit la Condition, & aussitôt il rentre dans sa maison, il ramasse à la hâte quelques piéces d'argent qui lui restoient, il y joint des habits, les Ornemens de tête de sa femme, & autres choses semblables, & revint promptement offrir le tout à Tcheou se, en lui disant que ce qu'il lui donnoit, montoit environ à soixante (a) taëls ? que c'étoit tout ce que

(a) Taël est un mot Portugais ; il signifie une once d'argent, qui vaut cent sols de France.

ceque sa pauvreté lui permettoit de faire, & qu'il le prioit de s'en contenter.

Effectivement Tcheou se, parut se radoucir. Je ne veux point, dit-il, me prévaloir de votre malheur : mais comme vous êtes un homme de Lettres, j'espere, que dans la suite vous aurez des egards pour moi.

Ouang commença dès ce moment à respirer. Devenu plus tranquille, il fit servir la Collation au Batelier, pendant la quelle il ordonna à deux de ses Esclaves de préparer des péles & des hoyaux. Un des deux s'appelloit Hou : c'étoit un vrai brutal ; aussi lui avoit-on donné le surnom de Hou le Tigre. La troupe s'embarqua aussi-tôt, & dès qu'on fût arrivé vis-à-vis de la sépulture, on y choisit un endroit où la terre étoit molle & aisée à fouir. Ils firent une fosse, & y enterrent le cadavre. Après quoi ils se rembarquerent, & retournerent promptement à la maison. Ce travail les occupa presque toute la nuit, & ils ne parurent qu'au lever de l'aurore. Le déjeuner étoit prêt pour le Batelier, après lequel il prit congé. Ouang ayant fait retirer ses valets ; & se trouvant seul, passa dans son appartement pour se consoler avec sa femme. Est il possible s'ecria - il, qu'un homme de ma Profession & d'une si ancienne famille, se voye réduit à recevoir la Loi d'un misérable, au quel je ne daignerois pas parler en toute autre conjoncture ?



cture ? A ces mots il versa un torrent de larmes.

Sa femme s'efforça de moderer sa douleur : pourquoi vous attrister ainsi ? C'est-la une fuite inévitable de votre destinée ? il étoit réglé que vous vous trouveriez un jour dans cet embarras , & qu'il vous en coûteroit la somme que vous avez payée. Au lieu de murmurer comme vous faites, benissez le Ciel de ce qu'il vous a protégé dans ce malheur. Ne songez plus qu'à prendre un peu de repos ? vous en avez besoin après les fatigues & les Agitations où vous avez été pendant toute la nuit. Quang suivit le conseil, & il se mit au lit.

Pour ce qui est du Batelier, il vendit sa barque , & de l'argent que le Lettré lui avoit donné il ouvrit boutique, & s'addonna au commerce.

J'interromps ici le fils de mon Histoire pour faire une réflexion. Il faut que ce Lettré eût eu bien peu de conduite : car enfin en prenant le parti de fermer la bouche au Batelier à force d'argent, ne devoit il pas faire mettre dans la bauque bon nombre de fagots bien secs, pour bruler le cadavre ? Il n'en seroit resté aucun vestige, & il eût été à couvert de toutes recherches : au lieu que se contentant de le faire enterrer, il s'est comporté de même que ceux, qui ne font que couper des mauvaises herbes d'un champ

champ, & qui laissent la racine. Ces herbes croissent de nouveau au Printems, & causent le même dommage. Un Laboureur habile les arrache jusqu'à la racine : étant ainsi déracinées, la première gelée blanche qui survient, les pourrit, & il n'y a plus à y revenir.

Ce qu'on dit est bien vrai, que les malheurs viennent en poste, & se succèdent les uns les autres ; La fille de Ouang dont j'ai parlé, commençoit sa troisième année, lorsqu'elle fut attaquée d'une petite vérole très-maligne. On fit force prières pour cette fille unique : On consulta le sort, on fit venir d'habiles médecins ? tout cela inutilement. Le Pere & la Mere passoient les jours entiers dans les pleurs, à côté du lit de la malade, enfin ils apprirent qu'il y avoit dans la ville nommé Siu, un Médecin très expérimenté pour ces sortes de maladies, & qu'il avoit sauvé un grand nombre d'enfans, dont la vie étoit désespérée. Ouang lui écrit aussi-tôt une lettre très pressante, qu'il confie à Hou le Tigre son Esclave, en lui recommandant toute la diligence possible. Il compta toutes les heures du jour, sans que le Médecin parût. Cependant la malade empirait à chaque instant, elle traîna jusqu'à la troisième veille, que la respiration étant devenue plus difficile, elle rendit le dernier soupir au milieu

des



des larmes & des gémiffemens de fes parens
désolés.

Ce ne fut que le lendemain à midi, que Hou
le Tigre fût de retour à la maifon. Sa réponfe
fut, que le Medecin étoit abfent, & qu'il avoit
attendu inutilement tout le jour ; A ce récit
les douleurs, du pere affligé fe renouvelle-
rent. C' étoit là, dit-il, la deftinee de ma
chere fille : je n'ai pû avoir le bonheur de lui
procurer le fecours d'un fi habile Medecin
& en difant ces mots, il fondonoit en pleurs.

A quelque jours de-là on decouvrit par le
moyen des Domestiques, que l'efclave, au lieu
de faire fa commiffion, s'étoit arrêté à boire
dans un Cabaret, qu'il s'y étoit enyvéré, &
que les fumées du vin étant dissipées, il avoit
concerté le menfonge, qu'il avoit eu l'effron-
terie de raconter à fon retour.

A cette nouvelle Ouang transporté de co-
lere, appelle les autres efclaves. Vite, leur
dit-il, prenez ce coquin-là, étendez-le par
terre & déchargez-lui cinquante coups de
bâton bien appliquez & de toutes vos forces.
Après l'exécution, dont il fut témoin, il fe re-
tire dans fon appartement le Coeur ferré de
douleur.

L'Efclave fe levant à peine tout meurtri
des coups qu'il venoit de recevoir, fe traîna,
comme il pût, dans fa chambre. Là, plein
de rage, & fe débattant, comme une forcené,
Maitre barbare, s'écria-il, ta brutalité te
coûtera

coûtera cher, tu n'échapperas pas à ma vengeance. Puis, après avoir rêvé un moment; je n'irois pas bien-loin pour en chercher l'occasion, je l'ai à la main, & je ne la manquerai pas: dès que mes playes seront guéries, tu verras de quoi je suis capable, & tu apprendras, comme dit le proverbe, si c'est le sceau suspendu par la corde, qui est tombé dans le puits, ou si c'est l'eau du puits qui est tombé dans le sceau.

Ouang cependant étoit inconsolable, & ne s'occupoit que de sa douleur; Enfin ses pères & ses amis l'inviterent de tous côtez à venir le voir, & peu à peu ils essuyèrent ses larmes, & dissipèrent sa tristesse.

Quelques jours après être retourné chez lui? Comme il se promenoit dans la gallerie de la Salle, il voit entrer une troupe d'archers, qui viennent droit à lui, & lui jettent une corde au Col. Hequoi, s'écria Ouang tout consterné, ne sçavez vous pas que je suis Lettré, & de famille de Lettrez. Traitte-t-on de cette maniere indigne une homme de mon Rang? Et pour quel sujet encore? Les Archers lui répondirent d'un air insultant: Oüi, vous êtes un joli Lettré. Le Mandarin vous apprendra s'il convient à un Lettré d'affommer les Gens. En même tems ils le traînerent au Tribunal, où ce magistrat donnoit son Audience. A peine l'eut-on fait mettre à genoux, qu'il apperçut à quel-
que



que distance son Esclave, qui étoit devenu son accusateur, & qui faisoit paroître sur son visage épanoui la joye secrette qu'il avoit, de l'humiliation & de l'embarras où se trouvoit son Maître. Il comprit d'abord, que le perfide n'avoit intenté cette accusation, que pour se venger du châtement dont il l'avoit fait punir.

Le Mandarin commença ainsi son interrogatoire. Vous êtes accusé, lui dit il, d'avoir tué un Marchand de la ville de Hou tchéou que répondez-vous à cette accusation? Ah! Seigneur, répondit Ouang, vous qui tenez ici bas à notre egard la place du juste Ciel, n'écoutez point les calomnies de ce misérable, faites réflexion qu'un Lettré de Profession, foible & timide comme se suis, ne peut pas être soupçonné de s'être battu, & d'avoir tué personne. Mon accusateur est un de mes Esclaves, que j'ai surpris en faute, & que j'ai fait châtier assez rudement, selon le droit que j'ai comme son Maître. Ce malheureux a formé le dessein de me perdre mais j'espere de vos Lumieres & de votre équité, que vous n'écoutez point un malheureux au préjudice de son Maître, & que vous dévoilerez aisément le secret de ses noires intrigues.

Hou le Tigre après avoir frappé du front contre terre, Seigneur, je vous conjure, dit-il, vous, qui faites visiblement la fonction du Ciel

Ciel, de n'avoir point d'égard à ce que vient de dire ce Lettré, qui a un talent rare de se contrefaire. Qu' un Esclave fasse des fautes, & qu'il en soit puni rien n'est plus ordinaire, & l'on n'en voit point qui pousse le ressentiment jusqu' à intenter une accusation capitale. Mais il est aisé de vous en éclaircir, les Ossemens de celui qu' ila tué sont actuellement dans la sépulture ; donnez ordre qu' on les déterre : si on les trouve, on verra que j'ai dit vrai : si on ne les y trouve pas ; je suis un calomniateur, & je consens qu' on me punisse selon toute la rigueur des Loix.

Ce fut en effet le parti que prit le Mandarin. Des Huissiers par son ordre se transporterent sur les lieux, conduits par l'Esclave, qui marqua précisément l'endroit où l'on trouveroit le cadavre : on le déterra ; ce n'étoit plus qu' un squelette, qui fut porté sur un brancard à l'Audience. Le Mandarin se levant de son siège & considérant le cadavre ; le crime est avéré, dit-il. Ouang alloit être appliqué à la question, lorsqu' il supplia, qu' on voulût bien l'écouter un moment.

Ce squelette, dit-il, dont les chairs sont desséchées & pourries, fait assez voir que ce n'est pas un homme tué tout récemment. Si donc j'ai été coupable de ce meurtre, pourquoi mon accusateur à-t-il attendu jusqu' à ce jour à me déférer ? N'est-il pas plus natu-
C
rel

rel de penser que Hou le Tygre est allé chercher je ne sçai où, ce squelette, pour hasarder cette calomnie, & m'écraser, s'il pouvoit, comme d'un coup de foudre?

La réponse est assez bonne, dit le Mandarin, mais Hou le Tygre repliqua aussitôt : il est vrai, c'est ici le Corps d'une homme tué il y a un An. L'attachement d'un Esclave pour son Maître le retient, & il lui coûte infiniment, de faire le personnage d'accusateur. J'avoüe que j'ai eu de la connivence, ne pouvant me résoudre à faire de la peine à un Maître que j'affectionnois. J'espérois qu'avec le tems il corrigerait son naturel bouillant & emporté : mais comme il devenoit de jour en jour plus brutal, j'ai appréhendé qu'il ne fit encore quelque mauvais coup qui m'entraînât avec lui dans le précipice, c'est ce qui me fit prendre le parti de le deferer enfin au Tribunal, quoi que j'eusse dû le faire plutôt. Mais si l'on a encore quelque difficulté sur ma déposition, qu'on fasse venir les voisins, & qu'on les interroge. Il n'y a aucun d'eux qui ne déclare que l'année dernière à tel mois & tel jour, Ouang a effectivement tué un homme. C'est la une voye sûre pour découvrir qui de nous deux a dit la vérité.

Il a raison, dit le Mandarin : qu'on fasse venir au plutôt les voisins de Ouang. Ils arriverent, & aussitôt on leur demanda ce qu'ils

ils sçavoient du meurtre en question. Il est vrai, répondirent-ils, que l'an passé à tel mois & à tel jour, Ouang battit violemment un Marchand de gingembre : On le crût mort pendant quelque tems ; mais enfin on le fit revenir, & nous ne sçavons pas cequi lui est arrivé dans la suite. A ce témoignage des voisins, Ouang pâtit d'une maniere sensible, & ne fit plus que se contredire, & se couper dans ses réponses. Il n'y a plus de nouvelles questions à faire, dit le Mandarin : vous êtes convaincu de ce meurtre ; mais vous ne l'avouerez jamais, si l'on n'employe les voyes de rigueur. Il commanda en même tems qu'on lui donna la bastonnade.

Aulli-tôt deux Estafiers du Tribunal poussant un grand cri, pour marquer leur promptitude à obéir, saisissent le Lettré, l'étendent par terre, & lui dechargent de toutes leurs forces vingt coups de bâton. C'en étoit déjà assez pour un Lettré d'une complexion foible & délicate. Dans la crainte d'être encor plus cruellement traité, il n'hésita pas à avouer tout ce qu'on voulut. Le Mandarin écrivit la déposition, & dit : Quoi qu'il ne soit plus douteux, que tu mérites la mort ; cependant comme on ne voit point de parent du mort qui vienne demander justice, rien ne presse d'en venir à l'exécution. Attendons qu'il vienne quel qu'un qui reconnoisse le mort pour son parent ? alors je déterminerai

nerai le genre de supplice dont tu dois être puni.

Ouang fut donc conduit dans un cæchot, & le squelette enterré derechef dans l'endroit d'où il avoit été tiré, avec défense de le brûler, afin qu'il pût être représenté & livré aux parens lors qu'ils viendroient à paroître.

L'audience finie, le Mandarin rentra dans son Hôtel. Hou le Tigre se retira bien content du succès qu'avoit eu son accusation, & s'applaudissant de la bastonade qu'il avoit vû donner à son Maître. D'autres Esclaves de Ouang, qui avoient été envoyez à l'audience par la Dame son épouse, lui rapportèrent tout ce qui s'y étoit passé.

A cette nouvelle elle tomba évanouie, & elle demeura long-tems dans cet état, comme si ses trois ames l'eussent abandonnée: puis étant un peu revenue à elle-même, elle fit retentir tout le quartier de cris, & de lamentations, qui furent suivis d'une nouvelle pâmoison, encore plus violente. Enfin au moyen du prompt secours que lui donnerent ses suivantes, elle reprit insensiblement connoissance. Mon cher Mari, s'écria-elle! Elle ne peut proférer d'autres paroles, les cris & les sanglots recommencerent, & durèrent plus de deux heures.

Ces grands accès de douleur étant passez, elle amasse quelque argent, & change d'habits;

bits ; puis elle ordonne à une de ses Esclaves de la suivre , & à une autre de marcher devant elle , elle traversa ainsi la ville , & va se présenter à la porte de la maison publique. Dès que le mari & la femme s'apperçurent, ils parurent interdits , jusqu'à ne pouvoir se parler.

Enfin Ouang reprit ses esprits , & d'une voix entrecoupée de sanglots : Ma chere épouse, dit-il, c'est Hou le Tigre, cet Esclave dénaturé qui ma précipité dans cet âbîme de malheurs. La Dame Lieou eclata sur l'heure en imprécations contre ce malheureux : puis elle tire l'argent qu'elle avoit apporté , & le remit à son mari. Voici, dit-elle, de quoi distribuer au Géolier & à vos gardes, a fin qu'ils vous traittent avec douceur. La nuit les obligea de se séparer.

La Dame Lieou se retira accablée de tristesse, & le coeur pénétré de la plus vive douleur. Ouang ne manqua pas de faire ses libéralitez au Géolier & aux gardes, & par là il fut exempt des coups de foïet & de bâton, qui pleuvent d'ordinaire sur les prisonniers. Mais il avoit infiniment à souffrir de la compagnie d'une foule de scélérats. Au milieu des quels il se trouvoit & de l'inquietude où il étoit de finir ses jours par une mort honteuse & cruelle.

Il y avoit déjà six mois qu'il trainoit sa triste vie dans l'obscurité d'un cachot, lorsqu'



il fut attaqué d'une maladie violente. L'art des Médecins, & tous les remedes qu' on lui donna, n'eurent aucun effet, & il se vit réduit à l'extrémité. Le jour même qu' on désespéroit de sa vie, un Domestique vient lui apporter quelque secours. Aussi-tôt que Ouang l'apperçut. Retourne t- en au plus vite, lui dit-il, & va dire à la Maitresse que le mal me presse, & qu'elle se hâte de me venir voir, si elle veut que je l'embrasse la dernière fois.

L' Esclave n' eut pas plutôt averti sa maitresse, qu' elle sort tout éperdue, & se rend à la prison, ou, à la vûë du triste état de son mari, elle versa un torrent de larmes. Alors Ouang reprenant ses forces, Ah ! ma chere Epouse, faut-il que ton infortuné Mari se soit attiré cette suite affreuse de malheurs, & ait couvert de confusion une si sage & si vertueuse femme ! Mon mal augmente à chaque moment, chere & in comparable compagne ; mais puisque j' ai la consolation de vous voir, je meurs content. Ce que je demande, c'est qu' on ne laisse pas impuni la noire trahison de mon perfide Esclave. Jusques dans l' autre monde, j' en demanderai la vengeance.

La Dame Lieou retenant ses pleurs, pour ne point contrister son mari : cessez, lui dit-elle de pareils discours, & ne songez qu' à vous tranquilliser, & à prendre les remedes propres à rétablir votre santé. Jusqu' ici il
ne

ne se trouve personne qui pousse l'affaire pour la qu'elle vous languissez dans cette prison : & je suis résoluë de vendre généralement nos terres, nos Maisons, & tout ce que j'ai, afin de vous en delivrer, & que nous puissions vivre encor long tems ensemble. A l'égard de votre Esclave infidèle, la justice du Ciel sçaura bien le punir inmanquablement vous serez vengé, n'en ayez point d'inquietude.

Quand je vois, repondit Ouang, une femme si attendrie à me secourir, je regarde comme un don précieux les jours que le Ciel me prolonge. Il alloit continuer, lorsqu'on obligea la Dame de fortir, à cause de la nuit qui approchoit. Ce fut alors qu'éclata la douleur qu'elle avoit retenuë dans son sein. Elle arriva dans sa Maison fondant en pleurs, & se retira dans son Appartement, où elle ne s'occupoit que du malheur & de la triste situation de son Mari. Pendant ce tems-là les Domestiques étoient dans la Salle basse sur le devant de la Maison, où ils tâchèrent de dissiper leur mélancolie ; lorsque tout-à-coup ils virent entrer un homme avancé en âge qui apportoit des présens, & qui leur demanda, si leur Maître étoit à la Maison ?

Lorsqu'ils eurent considéré de près cet étranger, tous se mirent à crier, les morts reviennent, & chacun d'eux prit la fuite. Ils



avoient reconnu le vendeur de gingembre, ce Marchand de Hou tchou, nommé Liu. Lui, voyant ainsi fuir tous ces Domestiques effrayez, en saisit un par le bras : Etes-vous fou, lui dit-il ? Je viens rendre visite à votre Maître, & vous me prenez pour un Esprit qui revient.

La Dame Lieou ayant entendu le bruit qu'on venoit de faire, sort promptement pour voir de quoi il s'agissoit. Le bon Vieillard s'avance, & la salue d'une maniere fort civile. Madame, lui dit-il, vous n'avez pas sans doute oublié le Vieillard de Hou tchou qui vendoit des gingembres, appelé Liu. C'est moi-même, & je conserve toujours le souvenir du repas que m'a donné votre Mari, & du présent qu'il me fit d'une piece de taffetas blanc. Au sortir de votre maison, je retournai à Hou tchou ! Il y a un an & demi que mon petit commerce me retient en divers endroits. Je suis venu faire un tour dans votre noble ville, & j'ai apporté quelques baguettes de mon Pays, que je prens la liberté devons offrir. Je ne comprends pas ce qui a pû porter vos gens à me prendre ridiculement pour un Esprit revenu de l'autre Monde. Un des Domestiques qui étoit à un coin de la salle, se mit aussi-tôt à crier : Madame gardez vous bien de l'écouter, certainement il sçait, que vous travaillez à tirer notre Maître de Prison, & il est venu sous

un

un corps fantastique pour embrouiller son affaire & achever de le perdre. La Dame Lieou fit taire ce valet, & adressant la parole à l'étranger : A ce que je vois, lui dit-elle, & à la maniere dont vous me parlez, je suis persuadée que vous n'êtes point un revenant ; mais sçachez que mon mari a bien souffert, & qu'il souffre beaucoup à votre sujet.

Le bon homme Liu consterné de cette réponse. He ! comment est-il possible, que contre mon gré, j'aye pû faire le moindre tort à ce bon homme. Alors la Dame Lieou, lui exposa en détail tout ce qu'avoit fait le Batelier Tcheoufé. Il a conduit, lui dit-elle, sur la barque un Corps mort jusqu' auprès de la porte de notre maison il a produit le panier & la pièce de taffetas, que nous vous donnâmes, ce que, disoit il, vous lui aviez laissé en mourant, pour servir de preuve que mon Mari vous avoit tué, ce fut-là, comme vous jugez bien, un coup de foudre pour nous. A force d'argent nous gagnâmes ce Batelier, afin qu'il cachôt ce meurtre, & qu'il aidât à transporter le mort, & à l'enterrer. Un An après Hou le Tigre est allé déferer son Maître au Tribunal. La question à laquelle on a apliqué mon Mari, Pa contraint de tout avoier ? en conséquence de quoi on l'a jetté dans un cachôt, où il languit depuis six mois.



A ce récit Liu se frappant rudement la poitrine : Ah ! Madame, s'écria-t-il, j'ai le coeur faisi de la plus vive douleur. Se peut-il trouver sous le Ciel un homme capable d'une action si noire ? Quand je vous eus quitté l'année dernière, j'allai droit à la barque pour passer la riviere. Le Batelier voyant la pièce de taffetas blanc que je tenois, demanda dequi je l'avois reçüe, moi qui n'avoit garde de pénétrer son mauvais dessein, je lui avoüai ingénument qu'ayant été frappé par votre Mari, j'avois perdu pendant quelque tems la connoissance ? qu'ensuite il m'avoit regalé, & m'avoit fait present de cette pièce de taffetas : il me pria de la lui vendre, ce que je fis ; Il demanda pareillement mon panier de bambou, & je le lui abandonnai pour le payement de mon passage sur sa barque ; Auroit-on pû s'imaginer qu'il ne tiroit tout cela de moi, que pour tramer la plus horrible méchanceté.

Mon bon Ami, reprit la Dame Lieou, à l'heure que je vous parle, si vous n'étiez pas venu, je n'aurois pas pû m'assurer que l'accusation de mon Mari fût une Calomnie ; Mais où-a-on pû prendre le Corps mort, qu'on disoit être le vôtre ?

Liu ayant rêvé un moment : Je suis, au fait, dit-il : lorsque j'étois sur la barque, & que je racontois mon histoire au Batelier, je vis un Corps mort flotter sur le bord de la riviere,

riviere, & aborder au rivage ? je remarquai que l'eau lui sortoit de la bouche & des yeux & je ne doute point que ce ne fût un cadavre sans vie. Auroit on-pû croire que ce Batelier eût pû former un dessein si diabolique ? C'est un monstre qui fait horreur, mais Madame il n'y à point de temps à perdre ? recevez, je vous prie, ce petit présent, & de ce pas allons ensemble à l'Audience du Mandarin, je le convaincrai de la calomnie, & c'est ce qu'il est important de faire au plûtôt. La Dame Lieou reçut le présent & fit servir à dîner au bon Vieillard Liu.

Pendant ce tems-là elle dressa elle-même sa requête ? car étant d'une famille de Lettrez, elle écrivoit avec élégance, après quoi ayant fait venir une chaise à porteurs, elle part accompagnée de quelques Esclaves, & suivie du bon Vieillard, elle se rend à l'Hôtel du Mandarin.

Aulli-tôt que ce Magistrat parut sur son siege, l'un & l'autre s'écrivirent : L'innocent est opprimé par la Calomnie, & en même tems la Dame présenta sa requête. Le Mandarin l'ayant lûë, la fit approcher, & lui fit diverses questions. Elle expliqua fort en détail tout ce qu'avoit causé la disgrâce de son Mari ; & elle finit par dire que ce jour-là même le vendeur de gingembre étoit heureusement arrivé, dans la ville, elle venoit d'être

d'être convaincuë de l'affreuse calomnie dont elle demandoit justice dans sa Requête.

Le Mandarin l'ayant écouté attentivement, fit approcher Liu à son tour, pour être interrogé; celui-ci raconta le commencement & la fin de la dispute, où il avoit reçu quelques coups. Il expliqua de quelle maniere il avoit été engagé de vendre la pièce de taffetas, & satisfit entièrement par ses réponses à toutes les questions qui lui furent faites.

Mais répliqua le Mandarin, n'aurez point été gagné à force d'argent par cette femme, pour venir rendre ici ce témoignage?

Liu frappant du front contre terre, répondit aussitôt: une pareille feinte n'est pas praticable: Je suis un Marchand de Hou theou, qui fais mon commerce dans cette ville depuis plusieurs années, j'y suis connu d'un grand nombre de personnes, comment pourrois-je en imposer? si ce qu'on a feint de ma mort étoit vrai, est-ce que me sentant prêt à mourir, je n'aurois pas chargé le Batelier d'avertir quelqu'un de ma connoissance de me venir voir, pour lui donner la Commission de demander justice? Etoit-il naturel que je donnasse ce soin à une inconnu, mais si j'étois effectivement mort, est-ce que je n'ai point à Hou theou, de proche parent, qui me voyant si long-tems absent, auroit pris assurément le parti de venir ici s'informer, de mes nouvelles? Et si j'eusse été tué, comme
on

on le dit, auroit-il manqué à porter son accusation à votre Tribunal ? comment donc est-il arrivé que durant une année entière, personne n'ait paru, & qu'au lieu d'un de mes parens, ce soit un Esclave qui se porte pour accusateur de son Maître ? Ce n'est que d'aujourd'hui que je suis de retour en cette ville ? ainsi je n'ai pu être instruit plutôt d'une calomnie si noire. Au reste, quoique je n'aye contribué en rien au malheur de ce infortuné Lettré, néanmoins, comme c'est à mon occasion qu'il souffre, il ne ma pas été possible de voir opprimer son innocence, & c'est là l'unique motif qui m'a conduit à vos pieds. Ordonnez, je vous prie, qu'on fasse des perquisitions sur ce qui me regarde, rien n'est plus aisé. Puisque vous êtes connu ici de bien des gens, reprit le Mandarin, nommez m' en quelqu' un que je puisse interroger : Liu en indiqua jusqu' à dix. Le Mandarin prit le nom de chacun d'eux ? Mais il se fixa aux quatre derniers, qu' il envoya chercher.

Quand ils entrèrent dans la Salle d'Audience, on remarqua que, dès qu'ils apperçurent le Vieillard Liu, ils se dirent l'un à l'autre. He ! Voilà notre ancien Ami Liu de la Ville de Hou tcheou ? il n'est donc pas mort, comme on le publioit. Le Mandarin les fit approcher près de lui, pour mieux les reconnoître ; Nous auroit-on fasciné les yeux, ajoute.

joûterent-ils ? Non, c'est lui-même. C'est le vendeur de gingembre, qu'on disoit avoir été tué par le Lettré Ouang.

Le Mandarin donna ordre aussi-tôt à quelques-uns de ses Officiers, de s'informer secrètement, où demeueroit le Batelier Tcheoufe & de l'amuser par de belles Espérances afin de l'engager adroitement à se rendre au Tribunal, sans qu'il pût lui venir le moindre soupçon de l'affaire dont il s'agissoit. Quant à Hou le Tigre, qui avoit intenté l'accusation calomnieuse, comme il avoit une caution, il étoit aisé à trouver. L'ordre portoit qu'on les amenat l'un & l'autre à l'Audience dès l'après-midi ; Les Officiers répondirent par un cri, qui marquoit leur prompte obéissance, & ils se partagèrent sur le champ dans les différens quartiers de la Ville.

Cependant la Dame Lieou qui avoit ordre de se trouver avec le vieux Liu à la même Audience, se rendit à la prison, où elle informa son mari de tout ce qui venoit d'arriver. Ce récit le transporta de joye. On eût dit qu'on venoit de lui répandre sur la tête l'essence la plus spiritueuse, ou que la plus douce rosée étoit tombée dans son Coeur. A ce moment il ne sentit plus de mal.

Je n'étois courroucé, dit-il, que contre un vil Esclave, je le regardois comme un monstre,

stre, & je ne croyois pas qu'il pût se trouver un homme plus méchant. Mais la méchanceté du Batelier est encor plus noire. Peut-on pousser la scélératesse à un tel excès ? Si ce bon Vieillard n'étoit venu lui-même, je n'aurois jamais bien sçu que je mourois, pour un crime réellement supposé. A la fin la vérité se manifeste.

La Dame Lieou ne manqua pas de se trouver à l'Audience avec le vieux Liu, qu'elle avoit bien régale dans sa maison. On y avoit conduit adroitement Tcheoufe, lequel, après avoir renoncé à sa barque avoit ouvert Boutique, & étoit devenu Marchand de toiles. Les Officiers du Tribunal lui avoient persuadé que leur Maître vouloit faire une bonne emplette : aussi entra-t-il dans la Salle d'Audience d'un air fort satisfait. Cependant la justice, du Ciel étoit sur le point d'éclater.

Lors donc qu'il s'y attendoit le moins, qu'il tournoit çà & là la tête avec je ne sçai quel air de confiance, il apperçoit, le Vieu Liu. A l'instant, par un mouvement d'esprit, qu'il ne lui fit pas libre d'arrêter, ses deux Oreilles devinrent rouges comme du sang. Ce vieux Liu de son côté l'appelle à haute voix. Hé bien ; notre Maître de barque, lui dit-il, comment vous êtes-vous porté de puis le jour que je vous vendis la pièce de taffetas blanc & le panier de bambou ? Le Commerce a-t-il été heureux ?

A ces



A ces questions Tcheou-se, baissoit la tête, & ne répondit rien : mais son visage parut tout-à-coup comme un pied d'arbre qui sèche à l'heure même. On introduisit en même-tems Hou le Tigre. Ce malheureux, après avoir trahi son Maître, n'étoit plus retourné à la Maison de Ouang. Il logeoit ailleurs, comme s'il eût cessé d'être Esclave. Il étoit venu ce jour-la à l'Audience se desfennuyer, & voir ce qui s'y passeroit. Les Officiers du Tribunal l'ayant rencontré fort à propos près de l'hôtel du Mandarin, nous te cherchons, lui dirent-ils, c'est aujourd'hui que ton Maître doit être jugé ; des parens de celui qu'il a tué pressent l'affaire, & l'on n'attend plus que toi qui as été son délateur, pour le condamner au supplice, que mérite son crime. Hou le Tigre ne se possédant pas de joye, suit les Officiers, & va se mettre à genoux au pied du Tribunal. Dèsque le Mandarin l'aperçut : connois-tu cet homme-là, lui dit-il, en montrant du doigt le vieux Liu ? Hou le Tigre, après l'avoir un peu envisagé, fut tout-à-coup interdit, & si troublé qu'il ne pût dire une seule parole.

Le Mandarin voyant l'embarras & le trouble de ces deux scélérats, réfléchit pendant un moment : puis désignant de la main Hou le Tigre, chien d'Esclave lui-dit-il, qu'est ce donc que ton Maître t'avoit fait pour complotter

plotter sa ruine avec ce Batelier, & inventer une si noire calomnie ?

Rien n'est plus vrai, repliqua l'Esclave. Mon Maître a tué un homme, ce n'est point un fait que j'aye supposé. Quoi, dit le Mandarin, il s'opiniâtre à soutenir ce mensonge. Qu'on prenne ce scélérat, & qu'on l'applique à une rude question jusqu'à ce qu'il avouë son crime. Hou le Tigre, au milieu de la torture crioit de toutes ces forces : Ah ! Seigneur, si vous me reprochez d'avoir conçu dans le Coeur une haine mortelle contre mon Maître, & de m'être fait son accusateur, je conviens que je suis coupable : mais dût-on me tuer, on ne me fera jamais avouër que j'ai comploté avec qui que ce soit, pour inventer ce qu'on appelle calomnie. Oüi, mon Maître un tel jour ayant eu dispute avec Liu, le frappa rudement, ensorte qu'il tomba évanoui, à l'instant il lui fit avaler je ne sçai quelle liqueur, qui le fit revenir : puis il lui servit à manger, & lui fit présent d'une pièce de taffetas-blanc. Liu alla de-là à la riviere pour la passer. Cette nuit-là même vers la seconde Veille le Batelier Tcheou-se, conduisit sur sa barque jusqu'à notre porte un corps mort, & pour marquer que c'étoit celui de Liu, il montra la piece de taffetas blanc & le panier de bambou. Il n'y eut aucun des Domestiques qui ne crût la chose véritable ; l'argent & les bijoux que mon

D

Maître



Maître donna au Batelier, lui fermerent la bouche, & il promit de cacher cette mort. Je fus un de Ceux qui aidai à enterrer le cadavre. Dans la suite mon Maître m'ayant fort mal traité, je formai le dessein de me venger, & je l'accusai à votre Tribunal. Au regard de cet homme mort, je jure que je n'en ai aucune connoissance, & même si je n'avois pas vû aujourd'hui ici le vieux Liu je ne me ferois jamais imaginé qu'on calomniât mon Maître, en le faisant l'auteur de cette mort. De dire maintenant quel est ce cadavre & d'où il vient, c'est ce que j'ignore. Il n'y a que ce Batelier qui puisse en rendre Compte.

Cette deposition ayant été reçüe du Mandarin, il-fit approcher Tcheoufe, afin d'être interrogé à son tour. Celui-ci prenoit divers détours pour déguiser son crime. Mais Liu qui étoit présent, découvroit aussi-tôt sa fourberie. Le Mandarin le fit mettre à la question, qui tira promptement son aveu.

Je déclare, dit-il que l'année dernière à tel mois & à tel jour, Liu étant venu me demander le passage sur la barque, tenoit à la main une pièce de taffetas blanc, je lui demandois par hasard, qui lui avoit fait ce présent. Il me raconta son histoire, au même tems il parut sur le rivage un Corps mort, que le courant y avoit jetté. Il me vint dans l'esprit de m'en servir, pour tromper Ouang, c'est



C'est ce qui me fit acheter la pièce de taffetas & le panier de bambou. Liu étant débarqué ; je tirai de l'eau le cadavre, je le mis dans ma barque, & le conduisis à la porte d'Ouang. Contre toute apparence il crut ce que je lui rapportai de la mort de Liu, & il me donna une bonne somme pour ne le pas divulguer. J'allai avec quelques-uns des Domestiques enterrer le cadavre, qu'ils imaginoit sur ma parole être le Corps du vieux Liu. Il n'y a rien que de vrai dans l'aveu que je fais, & je consens à tout souffrir, s'il y a la moindre particularité qui soit fautive. Tout cela, dit le Mandarin, s'accorde avec ce que je scai déjà. Il n'y a qu'un article obscur, & où je ne vois pas clair. Est-il possible qu'à point nommé il se trouvât sur le rivage un corps mort ? de plus est-il croyable que ce corps fût ressemblant à celui du vieux Liu ? sans doute, c'est un homme que tu as tué ailleurs & ton dessein a été de faire passer Ouang pour l'auteur de ce meurtre.

Ah : Seigneur, s'écria Tcheou se, si j'avois songé à tuer quelqu'un, n'aurois-je pas tué Liu plutôt que tout autre, lorsque dans l'obscurité de la nuit il passoit seul sur ma barque. Ce que je vous ai dit, est véritable : ayant vu un cadavre flotter sur l'eau, je crus qu'il me seroit aisé de m'en servir pour tromper Ouang & c'est ce qui me fit acheter de Liu & le taffetas & le panier. Ce qui me



persuada, que je pourrois y réussir, c'est que je connoissois Ouang pour un homme simple & crédule ; que je sçavois d'ailleurs qu'il n'avoit vû Liu que cette fois-là ; encore étoit-ce pendant la nuit & à la faveur d'une Lampe, j'étois muni de la piece de taffetas blanc & du panier de bambou, ce qui devoit lui rappeler aussi-tôt l'idée du Vendeur de gingembre. Voilà ce qui me fit croire que ma ruse pouvoit réussir, & qu'il donneroit dans le piège que le lui tendois. Quant au corps mort, je jure que je ne sçai qui il est. Je me doute que c'est un homme à qui le pied a manqué, & qui étant tombé dans la riviere, s'est noyé. Mais je n'ose rien assurer sur cela de positif.

Pour lors le vieux Liu se mettant à genoux, pour moi, dit-il, j'assurerais bien qu'au moment que je passois la riviere sur la barque, il parut un corps mort qui flottoit sur l'eau. Son témoignage est tres véritable. Le Mandarin reçut & mit par écrit & en ordre, ces dépositions.

Tcheou-se fondant en larmes, s'écria aussitôt-ayez pitié, Seigneur, de ce pauvre malheureux qui est à vos pieds : je n'avois d'autre vûe que d'escroquer par cet artifice de l'argent à ce Lettré, & non pas de nuire à sa personne. Ainsi modérez le châtiment, je vous en conjure.

Le

Le Mandarin élevant la voix : Quoi, scélé-
rat que tu es, tu oses demander grace, après
que ta passion pour le bien d'autrui, vient de
mettre un homme à deux doigts de sa ruine.
Ce tour-la-n' est pas ton coup d'essai. Il y a
de l'apparence que tu en as déjà fait périr
bien d'autres par de semblables artifices. Je
dois délivrer ma ville d'une si dangereuse
peste. Pour ce qui est de Hou le Tigre, c'
est in Esclave dénaturé, lequel oubliant les
bien faits qu'il a reçu de son Maître, a conju-
ré sa perte. Il mérite d'être sévèrement
puni. En même tems il ordonne aux exécuteurs
de justice de prendre ces deux fripons,
& de les étendre par terre ; de donner a Hou
le Tigre quarante coups de bâton, & de
frapper Tcheou se, jusqu' à ce qu' il expire
sous les coups.

On ne sçavoit pas que Hou le Tigre sor-
toit de maladie, & qu'ainsi il n'étoit guéres en
état de supporter ce châtement. Mais la
justice du Ciel ne vouloit plus souffrir, cet
Esclave infidèle. Il expira sur le pavé de
l'Audience avant qu' on eût achevé de lui
donner les quarante coups. Tcheou se ne
mourut sous le bâton qu'après avoir reçu
soixante dix. Après cette expédition, le
Mandarin, fit tirer Ouang de prison, & en
pleine Audience, il le déclare innocent, &
Lui rendit la liberté. De plus il ordonna
que toutes les pièces de toile qui étoient dans

la Boutique de Tſcheouſe, & qui avoient été achetées de l'argent de Ouang lui ſeroient livrées. Ce fond de Boutique montoit bien à cent taëls.

Selon le Cours de la juſtice, dit le Mandarin, tout cela devoit être conſiſqué : mais comme Ouang eſt un Lettré qui a beaucoup ſouffert ; j'ai compaſſion du pitoyable état où il a été réduit. Que tout ce qui ſe trouvera chez le voleur, retourne à celui qui a été volé. Ce fut un trait de bonté de la part du Mandarin.

On alla auſſi, ſelon ſes ordres, déterrer le corps mort, & l'on remarqua qu'il avoit encore les Ongles des mains, remplie de ſable ? ce qui prouvoit, qu'étant tombé dans la rivière près du bord, il s'étoit noyé, en tâchant de grimper ſur le rivage. Comme aucun de ſes parens ne le reclamoit, le Mandarin ordonna aux Officiers de l'enſevelir dans la ſepulture publique des pauvres.

Ouang, ſa femme, & le vieux Liu, après avoir remercié humblement le Mandarin, ſe retirèrent dans leur maiſon, où ils firent à ce bon Vieillard, qui s'étoit ſi fort employé à détruire la calomnie, toutes les careſſes, & toutes les amitez qu'on peut attendre de la plus ſincere reconnoiſſance.

Depuis ce tems-là, Ouang apprit à modérer ſa vivacité naturelle, & à dompter ſon humeur impétueuſe. S'il rencontroit un
pauvre,

pauvre, qui lui demandât quelque secours, ou quelque service, il le recevoit d'un air affable, & il tâchoit de le soulager. Enfin il prit la résolution de travailler tout de bon, afin de parvenir aux Emplois, & de faire oublier l'humiliation où il s'étoit trouvé. Il étoit sans cesse sur les Livres, il n'avoit nul rapport au dehors. Il vécut de la sorte durant dix ans; après quoi il-fût élevé au degré de Docteur.

On a raison de dire que les Magistrats & les Officiers de justice sont dans l'obligation, de ne pas regarder la vie d'un homme, comme celle d'une vile plante; & qu'ils sont bien coupables, quand ils apportent aussi peu d'application à l'examen d'un procès, que s'ils assistoient aux débats d'une troupe d'enfans qui se divertissent. Ils ne doivent rien précipiter. Par exemple dans la cause d'Ouang, le point capital étoit, de penetrer les menées secretes & les artifices du Batelier. Si le vendeur de gingembre ne fut pas hûreusement venu à la Ville de Ouen Tscheou; & si par trop de precipitation on n'eut pas attendu son arrivée, le Domestique qui accusoit son Maître, n'auroit pas crû l'avoir calomnié; la femme ne se seroit pas imaginé que son Mari fût innocent du meurtre dont on l'accusoit: l'accusé lui même auroit ignoré, qu'il étoit injustement opprimé. A combien plus forte raison le Juge l'auroit il ignoré.

ré. Comment deviner des choses cachées avec tant de soin ? Comment les débrouiller ? Que les Magistrats bien-faisans & qui comme ils le doivent, ont des entrailles de pere pour le peuple, apprennent par ce trait d'histoire, de quelle maniere ils doivent se conduire & les défauts qu'ils ont à éviter.

Charité recompensée.

Un marchand de Hoei passant aux environs de Kieou kiang, fit rencontre d'une barque, que les voleurs avoient pillée. Il y avoit dans cette barque sept personnes d'une physionomie heureuse. Le marchand, quoique peu riche, les habilla & leur ayant donné à chacun quelque argent, il poursuivit sa route, sans s'informer ni de leurs noms, ni d'où ils étoient. L'année suivante, six de ces sept infortunez furent faits Kiugin, (Licentiés); & au bout de plusieurs années, l'un d'entre eux savoir Fang, vint en qualité de Visiteur dans le territoire de kiahou. Le marchand, qui avoit mal reussi dans son commerce, s'étoit trouvé sans ressource loin de son païs & s'étoit vendu pour Esclave à un Officier de Kiahou. Fang mangeant chez cet Officier, reconnut parmi les gens qui servoient à table, le marchand, qui Lui avoit autre fois fait la charité. Il l'appelle pour l'examiner de plus près; & s'étant bien assuré, que c'étoit lui; Vous venez

venez vous, lui dit il, de la charité que vous exerçates, il y a huit ans, à l'égard de sept personnes ? Je ne m'en souviens point. Quoi ? reprit Fang, ne vous souvenez vous pas de sept personnes, qui venoient d'être depouillées aux environs de Kieou kiang, & à qui vous donnates de l'argent & des habits ? Je m'en souviens bien, moi, ajouta-il, pliant les genoux, pour le saluer ; J'en étois un, lui dit Fang, & je reconnois mon bien faîteur. Alors il obtint sa liberté ; Le visiteur le retint quelque tems auprès de soi, lui donna quelques centaines d'onces d'argent, & lui en procura, de ceux, avec lesquels il avoit été autre fois volé. Ainsi le marchand se trouva sur un bon pied, & en état de s'en retourner avec honneur.

Calomnie soufferte en silence par charité.

Lou Pang ayant eu d'abord le Gouvernement de Tchangté, il remplit si dignement ce poste, qu'on le fit passer à You tchang ville plus considérable. Il passa par Yotcheou, qui étoit sur sa route, où il arriva quelques piéces de bois considérables, qu'une tempête y avoit poussées. Le Gouverneur du lieu ne sachant pas, que ce bois appartenoit à l'Empereur, l'avoit recueilli & en avoit fait present à Fang tchouï Grand-Officier qui venoit de passer par cette ville. Celui qui

D s

avoit



avoit l'intendance de ces bois, sçut que Lou Pang avoit passé par Yo-tcheou à peu près dans le même tems, que ces pieces de bois s'étoient perdues : il l'accusa de les avoir recueillies. A quoi Lou ne repondit rien ; son silence fut pris pour un aveu. Comme il ne s'agissoit de rien moins, que d'être destitué de son emploi, bien des gens qui sçavoient, ce qu'étoit devenu ce bois, s'offroient de servir de temoins, pour sa decharge, & le pressoient, d'eclaircir l'affaire. Si j'eclaircis cette affaire, repondit il, voilà trois ou quatre honnêtes gens convaincus de la faute qu'on m'impute : il ne m'en coute, pour les sauver, que de me taire, & perdre ma charge. J'aime mieux souffrir cette perte, que de leur nuire.

Vigilance d'une Mere sur ses enfans, quoique mariez.

Pao mong & son frere Tsuking, furent deux des grands hommes de leur siecle. Aussi leur Mere, qui avoit perdu son mari fort jeune, les avoit-elle elevez avec grand soin, & même avec beaucoup de severité. En voici un trait. Ces deux jeunes hommes deja mariez & chargez d'affaires de leur famille, arreterent un jour à diner un homme de leur connoissance. La Mere selon sa coutume, s'informa d'un Domestique affidé, quel étoit cet homme, que ses fils avoient invité &

& de quoi il les avoit entretenus pendant la table ? C' est un tel, dit le Domestique ; l'on n'a gueres parlé d'autre chose que d'une fille, qu'on dit être fort bien faite & ce Monsieur insinuoit à Messieurs vos fils, qu' ils pourroient penser l'un ou l'autre à l'acheter.

La colere saisit à l'instant cette bonne Mere : elle appella ses deux fils & leur fit une verte reprimande : Un tel que vous frequentez, leur dit elle, est une langue empoisonnée, qui n'est bon qu'à vous pervertir. Manque-on de gens sages & vertueux dans notre voisinage ? Pourquoi frequenter des gens comme celui là ? Quels discours vous a-t-il tenu pendant la table ? Au lieu de vous entretenir de science & de vertu, vous n'avez parlé que de choses, capables de vous corrompre le Coeur. Sachez que je ne suis point d'humeur à souffrir que vous entriez dans un si mauvais chemin, sans m'y opposer de toutes mes forces ; & aussi-tôt elle se retira & fut un mois sans dire un seul mot à ses deux fils. Le Cadet fut tellement affligé du silence de sa Mere, qu'il venoit regulierement deux fois le jour se prosterner à ses pieds, pour lui demander pardon & la prier de vouloir bien lui dire une seule parole. L'ainé quoiqu'un peu moins tendre, fut cependant touché jusqu'à repandre beaucoup de larmes & conjurant sa Mere, de lui rendre ses bonnes graces. Le pardon ne leur fut accordé, qu'après



près qu'ils eurent promis bien des fois, de n'avoir plus de commerce avec l'homme en question, ni avec aucun de ses semblables.

Les fondemens de la Morale & de la Politique des Chinois.

Les Philosophes de la Chine reduisent toute leur Morale à cinq principaux devoirs. Aux devoirs des Peres & des enfans ; du Prince & de ses sujets ; du Mari & de la femme ; du frere aîné & des Cadets & enfin des amis entre eux. C'est sur le respét qu'on doit aux parens & aux Maitres, que les Chinois ont principalement établi les fondemens de leur Morale & de leur Politique. Ils sont persuadés, que si les enfans conservent cet esprit de respét, de soumission & d'obeissance, qu'ils doivent à ceux, qui leur ont donné la vie & que si les peuples regardent les Souverains, comme leurs Peres, toute la Chine ne sera qu'une famille bien réglée, où toutes les parties de l'Etat s'entretiendront dans une paix & une union inalterable.

C'est dans cette vue, qu'ils solemnisent tous les ans avec tant de ceremonies le jour de la Naissance de l'Empereur, des Gouverneurs dans chaque province & des parens dans chaque famille. Ni l'âge avancé, ni le haut rang où l'on seroit élevé, ni les mauvais traitemens qu'on auroit reçus, ne dispensent point

point un fils du respét, de la complaisance & de l'amour qu'il doit à ses parens.

Ce sentiment de la Nature est porté par les Chinois au plus haut point de la perfection, & les loix donnent aux Peres un pouvoir absolu sur leur famille ; ils ont même le droit de vendre leurs enfans à des Etrangers, s'ils sont mécontents de leur conduite. Un Pere qui accuse son fils devant le Mandarin, de quelque manquement à son egard, n'a pas besoin d'apporter des preuves ; le fils dès là est coupable & le pere a toujours raison. Qui peut mieux le connoître, disent ils, que celui qui l'a élevé depuis l'âge le plus tendre.

Il n'en est pas de même du fils ; il seroit regardé comme un monstre, s'il s'avisoit de se plaindre de son Pere, & il y a même une Loi qui defend aux Magistrats d'ecouter l'accusation du fils contre son pere. Que si la Requête étoit signée du Grand-Pere, alors elle seroit admise ; mais s'il y avoit quelque article faux, le fils court risque de la vie. C'est au fils d'obeïr, dit on, & de prendre patience. De qui souffrira-il, s'il ne souffre de son Pere ?

Que si un enfant (ce qui n'arrive presque jamais) s'emporte, jusqu'à dire des injures à son Pere, ou même, si transporté de fureur, il vient à le frapper ou à lui ôter la vie ; un pareil crime met toute la Province en allarme ;



me ; on punit les proches & on depofe fôuvent les Mandarins, dans la perfualion où l'on eft, que ce malhûreux enfant, n'a pû fe rendre coupable d'un fi horrible attentat, que par degrez, & qu' on auroit prevenu le scandale, fi ceux, qui devoient veiller à fa conduite, euſſent puni d'abord les premieres fautes, echappées à un fi mauvais naturel. Le plus cruel fupplice n'eſt pas capable d'expier un fi grand crime. On le condamne à être coupé en mille piéces, on détruit fa maifon, & l'on dreſſe un monument, qui inspire de l'horreur d'une action fi execrable.

Cette veneration pour les parens ne finit point avec leur vie ; elle doit fe continuer après leur mort ; on n'épargne aucune depenſe pour leurs obſéques, on renferme leurs corps dans des cercueils d'un bois precieux. Le deuil doit durer trois ans, & durant tout ce tems là, on ne doit s'occuper que de fa juſte douleur. Quelque charge qu'on exerce, il faut l'abandonner & vivre dans la retraite, à moins que l'Empereur, pour des raifons, qui intereſſent le bien public, ne les diſpenſe de cette loi. Les Empereurs mêmes font affujettis à ce devoir de pieté filiale, & ils font obligez de donner au peuple l'exemple de la foumiſſion & du réſpét, qu'on doit aux parens.

Man-

Manquement de pieté filiale for- tement repris par l'Empereur même.

Tchin-tsong étant en charge à la cour, sa mere & son frere ainé moururent dans leur païs, qui étoit fort éloigné ; de sorte qu'il se passa plus d'un an, avant que Tchintsong en apprît la nouvelle. L'ayant reçue, il en donna avis à l'Empereur, demandant la permission de se retirer, selon la coûtume, pendant les années de deuil. Sa Majesté lisant l'endroit où l'on avoit marqué l'année & le jour, qu'il avoit perdu sa mere ; Comment dit l'Empereur, quand on est loin de son pere & de sa Mere, ne doit on pas continuellement penser à eux & s'informer souvent de l'état de leur santé ? Si Tchintsong en avoit usé de la sorte, auroit il ignoré la mort de sa mere ? Qu'il se retire, & pour toujours ; jamais il n'aura d'emploi sous mon regne.

Exemple de pieté filiale.

Ho lun avoit reçu du Ciel un naturel tendre & il fut à son tems un exemple de pieté filiale. A la mort de son pere il porta les choses bien au de là de ce qui est de pure obligation. Depuis, jusqu'à la dernière année de sa vie, au jour de la mort de son pere,

il le pleura aussi tendrement, que s'il n'avoit fait que de le perdre. Un voleur s'étant glissé dans sa maison pendant la nuit, il le vit prendre diverses choses, & le laissa faire sans rien dire. Mais s'appercevant, qu'il alloit prendre une poële : faites moi la grace lui dit il, de me laisser cet utencile, pour apprêter demain matin le repas de ma bonne mere. Le voleur tout honteux laissa la poële & tout le reste & dit en se retirant : ce seroit m'attirer quelque malheur, que de voler un si bon fils. On assure même, qu'à cette occasion il conçut une vraie estime pour la vertu & quitta son premier metier.



106859

(x2262332)

4
8

106859





L'ASSASINAT
PUNI
AVEC ECLAT
ET
L'INNOCENCE
TRIOMPHANTE
OU
DEUX HISTOIRES
CHINOISES
EGALEMENT INSTRUTIVES ET
AMUSANTES.

à Nurenberg
Chez Guillaume Henri Zimmermann,
MDCCXLVI.